COLLABORATION COHÉRENCE BIENVEILLANCE

La Mennais
ÉCOLE PRIMAIRE

Cela signifie que le lien est cliquable et qu'il contient des informations supplémentaires.

Info-Parents
Novembre 2023

DATES IMPORTANTES

NOVEMBRE

- 6 novembre 2023 : grève du personnel enseignant, de soutien et professionnel (école fermée jusqu'à 10h45, précisions à venir par courriel)
- 9 novembre en soirée : rencontre de parents pour le 1er bulletin
- 10 et 13 novembre : journées pédagogiques
- 16 novembre : Séance du conseil d'établissement

DÉCEMBRE

- 1er décembre : journée pédagogique
- 14 décembre : Séance du Conseil d'établissement
- 21 décembre PM : concert de Noël (détails à venir)
- 22 décembre : dernière journée de classe avant les vacances de Noël

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

La 1re étape tire déjà à sa fin. À l'école La Mennais, notre priorité est de faire en sorte que votre enfant se sente bien au quotidien, qu'il s'épanouisse et qu'il chemine dans ses apprentissages. Pour que ce beau grand voyage qu'il entreprend cette année soit positif, il aura besoin de vous et de nous pour l'encourager à se dépasser : une belle mission pour nous tous ! Vous pouvez compter sur la collaboration de toute notre équipe pour vous accompagner tout au long de l'année.

Julie Lessard
Directrice

RESPONSABLE D'ÉCOLE

La direction de l'école La Mennais partage son temps entre deux établissements scolaires. Il arrive donc qu'elle soit absente. Dans ce cas, il y a une personne responsable d'école à qui vous pouvez vous adresser en cas d'urgence. Il s'agit de Mme Sophie Lambert, enseignante en 3e année. Cette dernière est bien évidemment en classe, donc elle n'est pas disponible en tout temps. Dans tous les cas, la meilleure façon demeure toujours celle de prendre rendez-vous avec la direction en téléphonant directement au secrétariat de l'école.

DISPONIBILITÉ DU 1ER BULLETIN

Veuillez noter que le 1er bulletin sera disponible sur Mozaïk le jeudi 9 novembre. Aucune version papier ne sera acheminée à la maison, à moins d'une demande particulière.

RENCONTRE DE PARENTS (BULLETIN 1)

Les rencontres de parents se dérouleront dans la semaine du 6 novembre. Tous les enseignants se rendront disponibles à différents moments, dont le jeudi 9 novembre en soirée, afin d'échanger avec vous sur les forces et défis de votre enfant.

La prise de rendez-vous se fera par *Doodle*. Surveillez vos courriels le jeudi 2 novembre à 12h (si vous avez plus d'un enfant) ou bien le vendredi 3 novembre à la même heure (si vous avez un seul enfant qui fréquente notre établissement). Au plaisir de vous rencontrer!

FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES

La facturation pour le matériel scolaire sera disponible sur la plateforme Mozaïk d'ici ce vendredi 3 novembre. Encore une fois cette année, il est possible, pour les parents qui le souhaitent, d'en faire le paiement en deux versements, plus précisément le 17 novembre et le 15 décembre 2023. Nous vous remercions de votre collaboration.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

Le Conseil d'établissement pour l'année 2023-2024 a été formé lors de l'Assemblée générale annuelle de parents qui a eu lieu le 28 septembre dernier. Voici donc les membres qui siègent cette année :

- ✓ Mme Mélissa Chayer, présidente (parent)
- ✓ Mme Gabrielle Howard, vice-présidente (parent)
- ✓ Mme Lily Saindon, représentante du comité de parents (parent)
- ✓ Mme Andréanne Renaud (parent)
- ✓ Mme Ariane Gaudreault (parent)
- ✓ Mme Catherine Marquis, substitut (parent)
- ✓ Mme Marie-Ève Chouinard (enseignante)
- ✓ Mme Élise Paquet (enseignante)
- ✓ Mme Vanessa Boulay (enseignante)
- ✓ Mme Cindy Fontaine, secrétaire (personnel de soutien)
- ✓ Mme Anne-Marie Gagnon (service de garde)
- ✓ Mme Julie Lessard, participante invitée (directrice)

Le calendrier des rencontres est disponible en cliquant ici.

Nous remercions les membres pour leur implication et leur engagement au bien-être et à la réussite des élèves de l'école La Mennais !

DATES D'ÉVALUATION DU MINISTÈRE

Les dates d'évaluation du Ministère qui auront lieu en mai et juin 2024 pour les élèves de 4e et 6e année sont maintenant disponibles en cliquant ici.

ABSENCE POUR VOYAGE

Si votre enfant doit s'absenter plus qu'une journée (voyage, compétition sportive, etc.), vous devez prendre entente au préalable avec l'enseignant afin de déterminer les modalités en lien avec la reprise du travail et des notions manquées. Veuillez noter que nous ne pouvons pas nous engager à vous remettre à l'avance le travail qui sera fait en classe. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant effectuera le travail au retour et récupérera les notions enseignées en son absence. Cette responsabilité appartient aux parents.

VÊTEMENTS ADAPTÉS À LA TEMPÉRATURE

La température plus froide est à nos portes. Il peut devenir complexe de choisir les vêtements de votre enfant, car les matins sont frais alors que les après-midis sont parfois plus chauds. En ce sens, il est plus facile d'enlever certains accessoires quand il fait chaud. Il est également important de bien identifier les vêtements de votre enfant pour éviter les pertes ou les échanges involontaires.

FERMETURE POUR TEMPÊTE – RAPPEL

Lors d'une tempête, veuillez consulter la page Facebook de l'école pour savoir si le service de garde est ouvert ou fermé. Voici en détail l'extrait des règles de régie interne du service de garde :

Deux types de fermetures d'école sont prévus au centre de services scolaire. Fermeture lors d'une raison pour force majeure ou d'une tempête.

TEMPÊTE OU SITUATION CLIMATIQUE IMPORTANTE

Il s'agit d'une tempête de neige, de verglas ou autre situation climatique d'importance. Il peut également s'agir d'une situation particulière (trouble électrique, dégâts d'eau, etc.) nous obligeant à fermer l'établissement. Les services de garde sont alors fermés.

OU FERMETURE PRÉVENTIVE

Il s'agit d'une fermeture des écoles pour les élèves. La fermeture préventive pourra s'appliquer lorsqu'une tempête est annoncée, mais pas encore commencée. Les services de garde sont alors ouverts et reçoivent les élèves selon l'horaire et la tarification d'une journée pédagogique.

* Fermeture de l'école en cours de journée :

Si, exceptionnellement, nous devions fermer en cours de journée, vous en serez avisés, mais le service de garde demeurera ouvert jusqu'au départ de dernier enfant.

À l'école de La Mennais...s'unir et accueillir la différence pour s'accomplir.